



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 juin 2025

Vote(s) pour : 42

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 juin 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-23 :

Attribution d'une subvention à l'Association COURANTS D'ARTS, dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans d'Arts à Metz.

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la demande formulée par l'association COURANTS D'ARTS qui vise à promouvoir les métiers d'art,
VU le contrat d'engagement républicain signé par l'association COURANTS D'ARTS,
VU le Budget Primitif 2025,
CONSIDERANT l'intérêt porté par la Métropole de Metz aux sujets de développement et de promotion des professionnels de l'artisanat et de l'artisanat d'art,
CONSIDERANT l'opportunité que revêt ce marché pour promouvoir les métiers et les réalisations des artisans d'art,

DECIDE d'allouer une subvention de 1 500 € (soit 10% du budget 2025 du projet), au titre du Développement Economique, pour l'organisation et la promotion du 4^{ème} marché des artisans d'art à Metz en septembre 2025. Le versement sera effectué dès approbation par le Bureau, envoi du courrier de notification et réception du RIB à jour de l'association.

nap DK

Metz, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance


Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte
057-200039865-20250616-2025-06-BD23-DE

Numéro de l'acte : 2025-06-BD23
Date de décision : lundi 16 juin 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution d'une subvention à l'Association COURANTS D'ARTS, dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans d'Arts à Metz.
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/06/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250616-2025-06-BD23-DE
Document principal : 99_DE-23.pdf

Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:00	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:01	En cours de transmission	
18/06/25 14:02	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:05	Accusé de réception reçu	